



CHARTRE DU PELERIN



A signer lors de l'inscription

Les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) sont une aventure particulière de foi, de rencontre, de partage et de vie d'Église.

C'est librement que j'y participe et que j'adhère à la démarche humaine et spirituelle qui m'est proposée.

J'adhère au programme proposé chaque jour et je m'engage à respecter les règles de vie des JMJ ainsi que les décisions des responsables.

Je m'engage notamment à :

- respecter les consignes qui me seront données (particulièrement en termes de sécurité)
- contribuer à la bonne ambiance du groupe et au bon déroulement des JMJ
- participer de manière constructive aux propositions qui me seront faites (respecter les horaires, être moteur dans les différents temps proposés...)
- respecter les autres (dans la parole, le silence, le sommeil, la prière,...)
- profiter de ce pèlerinage pour vivre un temps de déconnexion (réseaux, téléphone,...)
- avoir une tenue vestimentaire convenable et adaptée à une démarche pèlerine
- ne pas avoir avec moi, ni consommer, de drogue
- faire un usage modéré du tabac et de l'alcool, dans l'esprit du pèlerinage
- respecter les locaux, les bus, les lieux visités et les habitudes culturelles
- si j'ai un problème, en parler immédiatement aux responsables de ma route

Je note que tout débordement ou manquement aux règles éditées plus haut, en particulier la détention ou la consommation de stupéfiants, entraîneront mon renvoi immédiat du groupe (rapatriement à ma charge).

Je m'engage à respecter l'intégralité du contenu de cette charte, et, avec l'aide de l'Esprit-Saint, à faire en sorte que ces JMJ soient une expérience spirituelle authentique et une formidable occasion de rencontre des jeunes du monde entier.

J'atteste de la véracité de toutes les informations que j'ai communiquées pour mon inscription¹.

Nom, prénom : Né(e) le :

Fait à le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

¹ En cas contraire, l'organisation se dégage de toute responsabilité légale ou financière qui en découlerait.